

---

JOURNAL GÉNÉRAL,  
PAR M. FONTENAI.

---

*Du Lundi 20 Février 1792.*

---

MM. les SOUSCRIPTEURS, dont l'abonnement finit à la fin de ce mois, & qui desireroient le renouveler, sont priés de faire connoître incessamment leurs intentions, afin qu'il n'y ait point d'interruption dans le service.

---

ASSEMBLÉE NATIONALE.

SECONDE LÉGISLATURE.

*Séance du Samedi soir 18 Février.*

LE principal objet de cette Séance a été le Rapport des troubles d'Arles. En voici les traits les plus marquans, autant que la fatigante volubilité du Rapporteur a pu nous permettre de les saisir.

« La ville d'Arles avoit quelque raison de regretter l'ancien régime, parce que dans ce temps-là, par le moyen de son abonnement, elle payoit très-peu d'impôts. Deux partis se forment dans ses murs, l'un sous la dénomination de *Monédiens*, l'autre sous celle de *Chiffonistes*. Le premier est partisan d'un nouveau régime. Les Chiffonistes reprochent des excès aux Monédiens, notamment le tort d'avoir menacé de coups de nerf de bœuf les femmes qui ne voudroient pas reconnoître le nouvel Evêque Métropolitain, & ils conduisent en triomphe quelques Prêtres non-affermés qui avoient été éloignés de la ville par les menées des Monédiens.

« Dans une Assemblée qui a lieu pour s'occuper d'Affaires publiques, tout-à-coup on répand le bruit que l'armée de Montoux approche, le Maire est amené à la Maison Commune & gardé à vue pendant quelques jours : on se transporte ensuite dans sa maison pour fouiller dans ses papiers.

» Le 14 Juillet, les Monédiens, après avoir célébré l'anniversaire de la Révolution par un festin, dansent des farandoles sur la place publique, & se rendent ensuite dans un Café, où s'éleve une rixe entre les Monédiens & plusieurs Chiffonistes : dix Monédiens sont déçrétés de prise-de-corps ; on menace d'en poursuivre plusieurs autres. Ces procédures causent une émigration considérable. Les Patriotes des Départemens voisins menacent de fondre sur la ville d'Arles : le Département, par un Arrêté, fait murer le lieu appelé la Chiffonne, & désarme les Citoyens.

» Lorsque les Monédiens se trouvèrent désarmés, les Chiffonistes répandent le bruit que le Clergé va rentrer dans ses biens, & la Noblesse dans ses droits ; plusieurs portes de la Ville sont murées par les Chiffonistes ; ils s'emparent de quelques canons d'Armateurs, & de quatorze cents fusils, destinés pour la Troupe de ligne, font des ouvrages extérieurs de fortifications, appellent les Artilleurs de Carpentras, pendent le Maire en effigie, & le sieur Roustan de Beaucaire & André, font des enrôlemens pour la contre-révolution d'Arles.

Les Chiffonistes ont présenté ces mesures comme nécessaires pour leur sûreté particulière, & favorables au bien public.

Le Rapporteur conclut par un projet de décret ainsi conçu :

- 1<sup>o</sup>. Les individus qui se permettront les dénominations de Monédiens & de Chiffonistes dans la ville d'Arles, seront poursuivis comme perturbateurs du repos public.
- 2<sup>o</sup>. Les canons & les 14 cents fusils enlevés, seront remis au pouvoir du gouvernement.
- 3<sup>o</sup>. Les armes seront rendues aux Citoyens domiciliés.
- 4<sup>o</sup>. Il sera formé dans la ville, un nouveau bataillon de Volontaires, qui sera déplacé aussitôt après sa formation.

La délibération est ajournée, & l'on décrète l'impression.

Un membre propose un projet de décret au sujet de nouveaux fonds à accorder pour la continuation des travaux du Panthéon François : « Je demande l'ajournement jusqu'à la fin de la guerre, dit une voix ». Guerre ou paix, l'Assemblée n'en accorde pas moins 14 cents mille livres.

Rapport au sujet d'une demande faite par le Département du Nord, de deux millions pour les troupes ; cet objet est moins pressant, la délibération est ajournée.

*Séance du Dimanche 19 Février.*

Dabord quelques observations sur les allarmes

que le Rapport du Ministre a répandues quant aux subsistances. M. Thuriot craint sur-tout que, sous prétexte de nous vendre des bleds étrangers, on fasse simplement voyager les nôtres pour nous les revendre plus cher. Ces observations sont renvoyées au Comité.

Viennent ensuite les Adresses, c'est aujourd'hui Dimanche & le Dimanche gras. Les Pétitions sont vives, animées. On en peut juger par les expressions de celle-ci.

« Les poignards de nos ennemis, nous dit l'une, touchent nos poitrines; les torches du fanatisme serpentent le long de nos murs. Hâtez-vous de demander le signal du combat ».

Quelques autres nous font de grands éloges des deux Décrets frappés du *Veto*; & sur-tout du Serment de l'Assemblée, le 14 Janvier. Mention honorable.

Encore une Adresse de l'Armée des Piques. Ses Héros promettent de faire aux Législateurs, un rempart de leurs corps, & de combattre vigoureusement leurs ennemis. Ils demandent 1<sup>o</sup>. que les biens des Emigrés soient destinés dans la fuite, à l'entretien des Veuves des Soldats qui auront péri; 2<sup>o</sup>. une loi pour dissiper le brigandage de la rue Vivienne. Si le Roi met son *Veto* à un tel Décret, la Nation y mettra son *Volo*. Point de mention honorable. On observe que cette Pétition n'a pas respecté les Autorités constituées.

*La suite à demain.*

#### LIVRES NOUVEAUX.

*Des Causes des désordres & de la misère publique.* A Paris, chez *Leboure*, Libraire au Palais-Royal, galerie de bois, N<sup>o</sup> 188. Prix 15 sols. 169 pages in-8<sup>o</sup>.

Mille Ecrivains s'empresse, à l'envi, de transmettre à la postérité, la cause & les suites fâcheuses de notre malheureuse position. Celui-ci retrouve avec raison les gens qui ont porté le trouble dans toute la France, & qui l'y perpétuent, dans ce peu de mots du banquet de Xenophon où Chamidès dit: « Depuis que je suis pauvre, j'ai acquis de l'autorité: personne ne me menace; je menace les autres. Je puis m'en aller ou rester. Déjà les riches se lèvent de leurs places & me cèdent le pas. Je suis un Roi, j'étois esclave; je payois un tribut à la République, aujourd'hui elle me nourrit; je ne crains plus de perdre, j'espère d'acquérir ».

*Bulletin de l'Assemblée Nationale. Pot-pouri sur des airs de l'ancien régime.* A Paris, 1792. in-24 de 79 pages. Au Palais-Royal, chez les Marchands de Nouveautés.

Petite gaité pour peindre le ridicule de plusieurs Séances. Un Motionnaire se présente: M. le Président dit alors sur l'air: *M. l'Abbé, où allez-vous?*

Lira-t-il? ne lira-t-il pas?

C'est à vous de juger le cas.

pour décider l'affaire;

Eh! bien,

Levez votre derrière,

C'est le vrai moyen.

*Conversation entre un Maître d'école, un Grenadier & un Paysan, ou le Peuple désabusé, avec cette épigraphe: Tard vaut mieux que jamais.* A Paris, chez *Lepetit & Guilmard l'aîné*, Commissionnaires, rue de Savoie, N<sup>o</sup> 10. 109 pages in-24

Nous avons déjà annoncé une première édition. in-8<sup>o</sup> de cette *Conversation*. En tête de cette petite brochure, on voit une gravure qui représente un Grenadier prêt à fendre la tête d'un *sans-culotte* de son village qui ose remplacer un Caporal émigré. On lit au bas: « Toi, Caporal! Attends, J... F... , je vais te mettre les épau-lettes de Capitaine, en te fendant la tête en deux. (A. C. B.). »

#### M É L A N G E S.

Le concours général des évènements, pour procurer le rétablissement de l'ordre en France, est vraiment extraordinaire. En moins d'une année, on a vu tomber devant la nécessité de se coaliser contre les principes révolutionnaires de France, toutes les rivalités, toutes les vues particulières, toutes les haines qui divisoient les différentes Puissances de l'Europe. L'Empereur, à la vue des progrès que faisoit l'esprit de rebellion dans ses propres Etats, interrompt le cours de ses victoires sur la Porte, & reçoit la paix que lui offre une médiation armée; l'Impératrice de Russie veut bien la donner à son ennemi, aux conditions qu'elle préfère, après avoir désarmé le seul héros dont l'ardeur pouvoit ralentir la marche de ses triomphes; la Hollande, effrayée d'avoir souri à l'insurrection Branbançonne, réclame l'Alliance de l'Empereur même pour mettre son Gouvernement à l'abri de toute atteinte; la Prusse, empêchée depuis long-temps par la politique Autrichienne de réunir le Marggraviat de Bareith, en a pris possession le 25 Janvier dernier, par le Ministre d'Etat, le Baron de Hardemberg, qui a apporté l'Acte par lequel le Maggrawe se demet du Gouvernement de ses Etats, qui passe entre les mains du Roi de Prusse, comme héritier présomptif: tous les Officiers Civils & Militaires ont prêté, à cette occasion, un nouveau serment de fidélité. Naples rend au Siège de Rome le droit de Collation aux Evêchés de ce Royaume; la Toscane renonce à soutenir, contre l'autorité du Pape, l'Evêque de Pistoie; l'Espagne oublie, en faveur des Anglois, son ancienne sévérité à repousser de ses côtes d'Amérique, tout vaisseau étranger; elle leur promet de s'établir à Nootka-Sund. Enfin toutes les Puissances de l'Europe suspendent le cours de leurs antiques & inextinguibles inimitiés, & paroissent vouloir ne vivre en paix entre elles que pour porter toute leur attention sur l'horrible

incendie qui dévore la France. Elles ne resteront pas Spectatrices oisives & indifférentes, de la destruction d'un Empire qui, par l'étendue de ses ressources, la multipliéité de ses moyens est un centre nécessaire à toute l'Europe, pour lui communiquer son activité, y entretenir l'équilibre, & y faire circuler les canaux de tous les genres de richesses.

Jacobins, Monarchiens & Royalistes, tous viennent que l'Europe entière s'arme, & s'arme contre les factieux de France. 12 mille hommes, disent les lettres de Vienne, du 4 Février, dont 10 mille d'Infanterie, & 2 mille de Cavalerie, parmi lesquels sont les Hussards d'Estherhazy, sortent de Bohême, & se rendent par la Franconie aux frontières de France, sous le commandement de M. le Comte de Wallis. 8 mille hommes traversent la Souabe. Les réponses sur les lettres réquisitoriales de l'Empereur pour le passage des troupes dans les Cercles, n'étant point encore arrivées des différentes Cours, le jour de ce passage n'est point fixé. La Cour de Mayence n'a reçu que, le 4 Février, ses lettres réquisitoriales de Vienne pour le passage de 2300 hommes, au nombre desquels se trouvent les Escadrons de Saxe-Cobourg, & de Blanchesstein, qui étoient restés en arrière. Ces troupes se rendent aux Pays-Bas Autrichiens, tandis qu'un autre Corps de 7 mille hommes défile vers le Brisgaw.

Le 2, le jeune Duc de Polignac revint de Coblentz à Vienne. On n'y parle que du départ de M. Noailles. Il a eu une conférence très-vive avec le Prince de Kaunitz, qui, après, en eut une très-longue avec l'Amassadeur de Prusse. L'on attend en cette Capitale le Général de Bischofswerder avec une Commission importante. Tout annonce enfin des mesures hostiles contre les factions de France. La garnison de cette Capitale attend tous les jours l'ordre de son départ, les fonds nécessaires sont déjà assignés.

On lit dans une lettre de Berlin, du 6 Février, qu'on y fait toutes les dispositions nécessaires à une prochaine expédition. On a passé des contrats avec différens Fournisseurs de chevaux. Ils doivent en fournir une quantité déterminée dans un mois.

Une lettre de Tournay, du 11 Février, nous apprend qu'on travaille avec force aux palissades de cette ville. 800 hommes y sont continuellement employés. Tous les François qui ont des chevaux, sont obligés de partir sous quatre jours, pour faire place aux troupes qui arrivent continuellement. Les boulangeries sont déjà arrivées, & se font établies dans de vieux châteaux des environs.

Le premier bataillon du Régiment de Witgenstein, qui se lève pour le service des Princes François, est déjà au complet de 550 hommes. L'Evêque de Wutzbourg a fourni les armes. Le Prince Maurice de Saim-Kirbourg lève, pour la même cause, un régiment de Hussards.

Une lettre de Coblentz, du 12, ajoute ceci à tous ces détails : « Un Courier de Berlin, arrivé hier a apporté, assure-t-on, les plus excellentes nouvelles. M. le Prince de Nassau, qui est aussi

dans cette Ville, a écrit à Madame la Princesse de Nassau. Cette dernière a dit : *Il m'est impossible de donner des détails, mais je suis autorisée à dire à Messieurs les François qu'ils peuvent être tranquilles, & qu'ils seront employés & placés comme ils doivent l'être & le méritent.* On assure que le Roi de Prusse a dit : *Je dois fournir huit mille hommes pour le contingent de mon Electorat de Brandebourg, mais je les ferai soutenir par 80 mille autres.* On assure aussi qu'une partie est déjà en marche; on dit que les Officiers généraux qui commandent les François sur les frontières d'Espagne, viennent d'être engagés par le Souverain de cet Empire, à faire construire des tentes en bois pour les Emigrés, & qu'ils leur a envoyé 50,000 liv. pour cette dépense. Nous avons la certitude des différentes marches des troupes; les grands développemens se feront à mesure que nous approcherons du beaultemps. Je vous écris au bruit du canon de la forteresse, sous laquelle je loge. Elle est en feu, mais c'est de joie. On bénit, en ce moment, la Chapelle du Palais de l'Electeur. Ce digne & Souverain Prêlat officie, & un grand nombre de coups de canon annonce la marche de la Procession autour de sa magnifique résidence nouvellement bâtie. Tandis qu'ici on honore la Divinité, ses Temples, & on vénère ses Ministres, on les outrage, les dégrade & les persécute en France. Ajoutez à ces faits tout ce que je vois & ne puis rendre. On assure aussi que le Courier de Berlin a apporté de l'argent; tant mieux ».

Nous avons reçu, avant hier au soir, les papiers Anglois. Nous en extrairons, de temps en temps, les morceaux qui pourront le plus intéresser nos Lecteurs, suivant que l'abondance des matières, qui regardent notre continent, nous le permettra. Nous dirons, en passant, que les débats du Parlement sont peu importants. Le Ministre a une majorité de trois contre un, contre l'opposition : elle n'étoit que de deux contre un à la dernière Session. Cette progression est un témoignage éclatant en faveur de la confiance qu'il inspire. M. Fox se rapproche de M. Burck, & rougit d'avoir pu s'éloigner un instant d'un aussi illustre ami, pour une cause aussi détestable que la Révolution de France, qui est un objet de dérision, si non d'horreur, pour les simples commissionnaires des rues.

M. de Biron, le digne compagon diplomate de M. de Talleyrand, est toujours retenu en prison, jusqu'à ce qu'il ait prouvé que les billets souscrits par lui sont faux, & qu'il soit chargé d'une commission du Roi de France. En attendant, de nouveaux créanciers se manifestent tous les jours & multiplient ses écrous.

Le Bill, pour abolir tous les actes qui défendent aux Irlandois le commerce de leurs denrées au-delà de Cap de Bonne Espérance, a été rejeté à une majorité de 156 voix contre 70.

Dans toutes les Assemblées des différens Comtés les Membres manifestent tous, à l'unanimité, le vœu d'abolir la traite des Nègres : & on a pris la résolution, dans plusieurs de ces Comtés, de ne nommer,

pour Représentans, au Parlement, que ceux qui auront juré d'opiner contre cette Traite. Voilà les fruits de la Révolution François. C'est le plus grand mal qu'elle puisse faire à l'Angleterre.

## S P E C T A C L E S.

## ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Ces jours-ci se passoient autrefois en réjouissances. Nos Théâtres aujourd'hui sont bien loin d'offrir la vue de cette gaieté vive & folle qui distinguoient le Carnaval de Paris. Plusieurs ne vont au Spectacle que pour se soustraire à l'ennui qui les poursuit chez eux, d'autres pour éviter les conversations où on ne s'entretient que de l'histoire de nos malheurs, très-peu pour s'y réjouir plus à leur aise des espérances qu'ils conçoivent; certains pour y faire tapage ou s'y livrer sans pudeur à leurs goûts pervers: mais tous portent sur leur figure les traces du mal-aise & du vide qu'ils éprouvent; & les Salles quelques remplies qu'elles soient pour l'ordinaire, présentent très-rarement un seul personnage qui soit bien dans son assiette & qui mérite d'être fixé. Souvent la pensée la plus grave & la mieux énoncée est accueillie par des huées, à raison des applications; & plus souvent encore, pour la même raison, les idées les plus choquantes & les plus grossièrement rendues, excitent les *bravo* & les acclamations générales. Cette étonnante disposition aux applications les plus déplacées, a occasionné des changemens très-considérables dans le nouvel Opéra d'*Œdipe à Thèbes*, Tragédie lyrique en trois actes, représentée pour la première fois le Jeudi 20 Décembre 1791.

« *L'Œdipe* de Sophocle, dit le P. Brumoy, a été regardé dans tous les temps, jusqu'à nos jours comme le chef-d'œuvre du tragique ancien, de même que le *Laocoon* & la *Venus de Médicis* en genre de sculpture, ou *Homère* en fait de Poème épique ». L'on vient de choisir pour mettre en Opéra précisément ce sujet qui a été l'écueil des plus grands Dramatistes, comme je l'ai montré dans la nouvelle édition du *Théâtre des Grecs*. L'Auteur a dû compter sur la connoissance parfaite que les personnes les moins familiarisées avec le Spectacle, ont de l'intrigue très-compiquée d'*Œdipe Roi*. Ce Monarque infortuné, voyant les malheurs des Thébains, apprend qu'il en est la cause involontaire. Sans les connoître, il avoit tué son père & épousé sa mère. Tout cela demande des développemens & des nuances que ne peut adopter le genre lyrique. Aussi le sujet de ce nouvel Opéra ne mérite-t-il pas d'être analysé; d'autant, qu'en l'absence de l'Auteur, on a fait des changemens très-considérables à ses paroles,

au point de s'être totalement écarté de son intention en plusieurs endroits.

La première représentation de cet Opéra a eu néanmoins un grand succès.

La musique qui est de M. Méreaux, est fort analogue au sujet. Elle est sévère, remplie de grandes beautés, dignes des plus grands maîtres. Les *duo* & les *trio* sont savamment dessinés, & la composition en est riche. La touche est mâle & vigoureuse dans les chœurs. M. Lainez, dans le rôle d'*Œdipe*, a parfaitement secondé le Musicien. On remarque dans son jeu, de la chaleur, de l'énergie, une merveilleuse entente des effets. M<sup>lle</sup> Maillard ne s'est pas moins distinguée dans le rôle de *Jocaste*. M. Chéron dans celui de grand Prêtre, a eu tout le succès que lui méritent sa belle voix & ses talens. On a demandé & fort applaudi M. Lainez & M. Méreaux.

Les ballets qui ne sont pas toujours très-bien amenés, sont cependant très agréables. M<sup>me</sup> Pérignon, qui fixe les regards de tous les amateurs, a dansé, avec beaucoup de légèreté, un pas charmant, à la tête des femmes Thébaines.

M. le Comte Duprat, auteur des paroles, peut se flatter d'avoir obtenu un succès au-dessus des espérances. Il n'a commencé à faire des vers, qu'après 50 ans. (A. C. B.).

## A V I S D I V E R S.

Le tirage de la Loterie Royale de France, s'est fait le 16; les N<sup>os</sup> sortis sont: 36, 86, 30, 20, 88. Le prochain tirage se fera le 1<sup>r</sup> Mars.

## P R I X D E S M A T I È R E S D ' O R E T D ' A R G E N T.

Février 1792.	Du 15.		Du 18.	
	liv.	s. d.	liv.	s. d.
Or de Portugal, le marc..	1332	..	1348	..
— de Mexique, id.....	1316	..	1332	..
— du Pérou, id.....	1316	..	1332	..
Guinée, id.....	1332	..	1348	..
Or de Ducats, l'once.....	164	..	168	..
— fin, à 23 karats $\frac{3}{4}$ , id...	175	..	176	..
— Id. à 20 karats, id.....	144	..	140	..
Argent à 11 den. 20 gr. id..	93	10	92	10
— à 11 d. 10 gr. le marc.....	91	..	90	..
Piastres, id.....	95	..	96	..

Cours des Assignats de la rue Vivienne, du 19 Février.

Il faut la somme de 164 livres en Assignats pour se procurer 100 livres en argent.

Les louis d'or pour des assignats coûtent 17 l. 15 s.

On souscrit à Paris, pour ce Journal, en s'adressant, FRANÇOIS DE PORT, à M. le Directeur du Journal Général, par M. FONTENAI, rue Taranne, n<sup>o</sup> 33, Faub. S. Germain. Le prix de la Soucription est pour un an, de 30 liv pour Paris, & 36 liv. pour la Province; il est, pour six mois, de 15 liv. pour Paris, & 18 liv. pour la Province; & de 9 liv. pour 3 mois, pour Paris; & de 10 liv. pour la Province., rendu port franc.